

DÉCRYPTAGE

Le Sénat préfère la réorganisation de l'Etat au « mirage de la tronçonneuse »

La commission d'enquête du Sénat chiffre les économies possibles sur le fonctionnement des opérateurs à 540 millions d'euros au bout de plusieurs années. Loin des 2 à 3 milliards d'euros visés par le gouvernement.



Christine Lavarde, rapporteure de la mission d'enquête du Sénat, a travaillé pendant cinq mois sur le sujet des opérateurs de l'Etat. (Daniel Berrez / Ulysse / Vis AFD)



Particuliers ou Entreprises : des offres adaptées à vos besoins

J'en profite !

organismes consultatifs de l'Etat » dissipe d'emblée le mirage des économies

budgétaires massives, dans un rapport présenté jeudi. « Tous ceux qui annoncent des milliards d'euros d'économies en parlant des agences mentent un peu aux Français », a carrément déclaré sa rapporteure générale, la sénatrice LR Christine Lavarde. La remarque vise en particulier la ministre des Comptes publics. Amélie de Montchalin a annoncé **2 à 3 milliards d'économies** sur les agences et opérateurs d'ici deux à trois ans. Cependant, « elle n'a pas été en mesure de préciser à la commission d'enquête la façon dont ce calcul avait été réalisé », tacle le rapport.

Dans la même veine, le chef des Républicains à l'Assemblée nationale, Laurent Wauquiez, pourtant du même bord politique que Christine Lavarde, a estimé mercredi pouvoir réduire de 5 milliards d'euros dès 2026 le coût des agences et opérateurs de l'Etat. L'Ifrap, un think tank libéral, envisageait même de son côté **une réduction jusqu'à 7 milliards d'euros**, comprenant un vaste programme de privatisations.

540 millions d'euros maximum

Le Sénat n'est pas du tout de cette école. « Au risque de décevoir celles et ceux qui voyaient dans ce travail des milliards d'économies, vous aurez beau chercher, vous ne trouverez pas » a averti le président de la commission d'enquête, le communiste Pierre Barros. Au fil de 5 mois d'auditions, pour tenter de débroussailler une forêt administrative composée de 434 opérateurs, 317 organismes consultatifs, 1.153 organismes publics nationaux, les sénateurs n'ont trouvé que 540 millions d'euros d'économies à réaliser sur leur fonctionnement. Et encore, au prix d'une politique très ambitieuse de transformation durant plusieurs années, visant une baisse de 20 % des coûts de fonctionnement, à mission constante.



Particuliers ou Entreprises : des offres adaptées à vos besoins

J'en profite !

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE – Budget : Bercy peine à préciser ses économies sur les opérateurs de l'Etat**
- **Le « maquis » des opérateurs de l'Etat, cible des politiques en quête d'économies**

« Si jamais demain on veut faire des milliards d'économies, ce n'est pas tant en supprimant la coquille qu'on y arrivera, mais en regardant si on doit ou pas continuer à mettre en oeuvre la politique publique et avec quels moyens », a résumé Christine Lavarde. Ainsi, une réduction de 8 % de ces coûts de personnel et des dépenses de fonctionnement se traduirait par une économie de 2,2 milliards d'euros, selon le rapport. Mais « un tel effort ne pourrait être à missions constantes, dans la mesure où les missions peuvent rarement être réalisées sans personnel et sans moyens de fonctionnement », avertissent les Sénateurs. Si l'on veut faire davantage d'économies, il faut revoir les missions des opérateurs. « Et là c'est assez différent, souligne Christine Lavarde, puisque c'est dire devant les Français qu'on leur versera moins de subventions - qu'ils soient citoyens, entreprises ou collectivités ».

Reprise en main par l'Etat

Dans ce rapport adopté, mais pas à l'unanimité, les membres de la commission d'enquête se sont néanmoins accordés sur le constat d'une grande désorganisation de l'action publique. Une large partie de leurs 61 recommandations visent ainsi permettre à l'Etat de remettre les mains sur le guidon. Chaque opérateur devrait avoir une tutelle ministérielle ou interministérielle unique. Toutes ces structures parastatiques gagneraient en outre à être obligatoirement dotées d'un contrat d'objectif de cinq ans, avec une clause de revoyure au bout de trois ans - et devraient justifier la continuation de leur activité à l'issue de chaque période quinquennale.

LIRE AUSSI :

Particuliers ou Entreprises : des offres adaptées à vos besoins

J'en profite !

Ne rapportera pas des milliards d'euros

Pour éviter que les citoyens, comme les entreprises et les collectivités ne soient confrontés à la multiplicité des acteurs publics et des potentiels guichets de subvention sur un seul et même sujet, les sénateurs plaident pour une simplification radicale des parcours. Les préfets seraient les nouveaux « chefs d'orchestre » vers lesquels se tourner pour la quasi-totalité des aides, dont le versement serait confié exclusivement à l'ASP (Agence de services et de paiement) et aux directions départementales des finances publiques.

Réarmer les préfets

Il faut « réarmer les préfetures et leur redonner un rôle stratégique dans l'accompagnement des projets locaux », estime Christine Lavarde, qui juge « étonnant » que les préfets - pourtant chargés de multiples politiques prioritaires allant du plein-emploi aux pistes cyclable - aient vu leurs services techniques se dépeupler ces dernières années au profit d'opérateurs de l'Etat sur lesquels ils exercent une tutelle « parfois inscrite dans le droit, mais qui n'existe pas dans les faits ». Cette simplification serait, selon ses promoteurs, source d'efficacité et de lisibilité pour les usagers. De quoi améliorer le taux de recours aux aides, alors que la complexité des parcours décourage certains ayants droit. Et lutter plus efficacement contre la fraude.

Dans le même esprit de reprise en main par l'Etat, les sénateurs recommandent que cesse toute communication autonome des agences. Fini les logos de l'Ademe apposés sur les projets locaux, les prospectus de l'Agence Bio... Ce serait à l'Etat de se mettre en avant.

« Nous n'avons pas mis sous le tapis l'idée qu'il faut parfois fusionner, mutualiser voire réinternaliser certaines structures », précise Christine Lavarde. Le rapport recommande ainsi quelques modifications substantielles de périmètre : pour l'AFPA (formation professionnelle), les CROUS, France Agrimer... Mais, les sénateurs insistent.



Particuliers ou Entreprises : des offres adaptées à vos besoins

J'en profite !

Assemblée Nationale

Service public

Finances Publiques

Laurent Wauquiez

Paris



Particuliers ou Entreprises : des offres adaptées à vos besoins

J'en profite !